



Commune de Kehlen Conseil Communal

Les membres du conseil communal sont priés de se réunir le vendredi, 20 septembre 2024 à 8.30 heures, dans la salle des séances de la maison communale de Kehlen pour délibérer sur les objets suivants :

ORDRE DU JOUR

Séance publique

Communications

1. Actes notariés/compromis/contrats de bail
 - 1.1. Acte de vente pour l'acquisition d'immeubles dans la rue de Kopstal + crédit supplémentaire
 - 1.2. Acte de vente pour l'acquisition de parcelles boisées « In Merlesgrund » à Keispelt + crédit supplémentaire
 - 1.3. Acte de vente pour l'acquisition d'une parcelle dans la rue du Cimetière à Kehlen
 - 1.4. Déclassement de deux parcelles situées au lieu-dit « Um Léck » à Nospelt
 - 1.5. Compromis de vente pour deux parcelles situées au lieu-dit « Um Léck » à Nospelt
2. Pacte communal du vivre-ensemble interculturel - Avenant
3. Club Senior « Handarbechtstreff » - Don Croix Rouge
4. Dons de compensation pour cadeaux d'anniversaires de naissance et de mariage
5. Règlement concernant l'utilisation des salles et infrastructures communales de Kehlen – Modification
6. Règlement-taxé concernant l'utilisation des salles et infrastructures communales de Kehlen
7. Règlement-taxé communal concernant les autorisations de déroger aux heures normales d'ouverture des débits de boissons à consommer sur place (nuits blanches) - modification
8. Règlement de circulation de la commune de Kehlen – Avenant
9. Indemnités pour la distribution du bulletin communal (Buet) et des publications communales
10. Charte énergie – climat – environnement des clubs/associations de la Commune de Kehlen – Subside annuel
11. Remplacement de l'éclairage au Stade Albert Berchem à Kehlen par un éclairage LED - Décompte
12. Confirmation de règlements de circulation d'urgence du collège des bourgmestre et échevins
13. SEA - Création de 10 postes d'employé communal dans la catégorie d'indemnité B, groupe d'indemnité B1, sous-groupe éducatif et psycho-social (éducateur diplômé)
14. Contrats de prestations de services
 - 14.1. Run for Fun fir Ufänger
 - 14.2. Run for Fun fir Fortgeschrëttener
 - 14.3. Cours de langue luxembourgeoise pour adulte
 - 14.4. Cours de langue luxembourgeoise pour adulte

Séance à huis clos

15. Administration communale

- 15.1. Démission d'un fonctionnaire communal du groupe de traitement B1, sous-groupe administratif
- 15.2. Réduction du service provisoire d'un fonctionnaire communal du groupe de traitement A1, sous-groupe administratif
- 15.3. Nomination d'un fonctionnaire communal du groupe de traitement A1, sous-groupe administratif

16. Service d'éducation et d'accueil communal pour enfants

- 16.1. Démission d'un employé communal du groupe d'indemnité B1, sous-groupe éducatif et psycho-social
- 16.2. Démission d'un employé communal du groupe d'indemnité C1, sous-groupe éducatif et psycho-social
- 16.3. Nomination d'un employé communal du groupe d'indemnité B1, sous-groupe éducatif et psycho-social
- 16.4. Nomination d'un employé communal du groupe d'indemnité B1, sous-groupe éducatif et psycho-social
- 16.5. Nomination d'un employé communal du groupe d'indemnité B1, sous-groupe éducatif et psycho-social
- 16.6. Nomination d'un employé communal du groupe d'indemnité C1, sous-groupe éducatif et psycho-social
- 16.7. Nomination d'un employé communal du groupe d'indemnité C1, sous-groupe éducatif et psycho-social
- 16.8. Nomination d'un employé communal du groupe d'indemnité B1, sous-groupe éducatif et psycho-social
- 16.9. Décision de classement d'un employé communal du groupe d'indemnité B1, sous-groupe éducatif et psycho-social
- 16.10. Décision de classement d'un employé communal du groupe d'indemnité C1, sous-groupe éducatif et psycho-social
- 16.11. Décision de classement d'un employé communal du groupe d'indemnité C1, sous-groupe éducatif et psycho-social
- 16.12. Décision de classement d'un employé communal du groupe d'indemnité B1, sous-groupe éducatif et psycho-social
- 16.13. Modification de la tâche d'un employé communal du groupe d'indemnité D1, sous-groupe éducatif et psycho-social

Ainsi arrêté à Kehlen, le 13 septembre 2024
Pour le collège des bourgmestre et échevins,

Le Président,
Felix Eischen



Le Secrétaire,
Marco Haas